



N° de révision : 00.01

Date de publication : 10/11/2015

1. IDENTIFICATION D'ENTREPRISE ET DE PRODUIT

Identificateur de produit utilisé sur l'étiquette :

Savon-crème enrichi hydratant Rubbermaid

Autres moyens d'identification : FG4013111, FG 4015411

Utilisation recommandée des produits chimiques et limitations d'usage : Savon, liquide, aucune limitation d'usage.

Nom, adresse et numéro de téléphone du fabricant de produits chimiques :

Rubbermaid Commercial Products LLC

3124 Valley Avenue

Winchester, VA 22601-2694

Personne à contacter ; Gestionnaire des affaires réglementaires www.rubbermaidcommercial.com

Numéro de téléphone : (540) 667-8700

Personne à contacter ;

Numéro de téléphone d'urgence : Urgence 24h/24 INFOTRAC 1-800-535-5053

2. INFORMATIONS RELATIVES AUX DANGERS

Les dangers décrits dans cette fiche de données de sécurité du système général harmonisé OSHA (SDS) ne s'adressent pas aux consommateurs, et ne concernent pas l'utilisation du produit. Pour des informations concernant les applications de ce produit pour le consommateur, reportez-vous à l'étiquette du produit.

Classification de la substance ou du mélange conformément au paragraphe (d) de §1910.1200

CLASSE DE DANGER	CATÉGORIE DE DANGER
IRRITATION DES YEUX	2B

Terme d'avertissement, mention(s) de danger, symbole(s) et conseil(s) de prudence conformément au paragraphe (f) de §1910.1200

Terme d'avertissement : AVERTISSEMENT
Mention(s) de danger : Provoque une irritation des yeux.
Symbole(s) : Aucun
Conseils de prudence :
Prévention : Rincez soigneusement après manipulation.
Réponse : CONTACT AVEC LES YEUX : Rincez à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Si vous portez des lentilles de contact et que l'opération est aisée, enlevez-les. Poursuivez le rinçage. Si vos yeux sont toujours irrités : Recourez à des soins médicaux.
Stockage : Non prévu
Mise au rebut : Non prévue
Dangers non classés ailleurs : Non disponible.

La classification est conforme à la norme de communication des risques, OSHA (29 CFR 1910.1200) et est cohérente avec les dispositions du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies (GHS).

Reportez-vous à la section 11 pour des informations toxicologiques supplémentaires.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS RELATIVES AUX INGRÉDIENTS

Les produits chimiques suivants sont répertoriés comme étant dangereux pour la santé conformément au paragraphe (d) de § 1910.1200.

Nom du produit chimique*	Numéro CAS (Identifiant unique)	Concentration
Alcool, C10-16, alcool éthoxylé, sulfates, sels de sodium, 2EO	68585-34-2	5 – 10 %
Chlorure de sodium	7647-14-5	0.1 – 5 %
Glycol polyéthylénique MW 400	25322-68-3	0.1 – 5 %
1Propane, 3-aminé-N- (carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco acyl derivs., hydroxydes, sels internes	61789-40-0	0.1 - 5 %

*L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de composition a été suspendu en raison de l'allégation d'un secret industriel conformément au paragraphe (i) de §1910.1200.

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures nécessaires :

Inhalation Premiers soins non requis.

Contact avec la peau : Premiers soins non requis. Produit cosmétique et par conséquent, pas nécessaire.

Contact avec les yeux : Rincez-vous immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau, soulevez, par intermittence, les paupières supérieures et inférieures jusqu'à ce qu'il ne reste plus du tout de produit. Recourez à des soins médicaux si vous commencez à ressentir une irritation ou une douleur.

Ingestion : Se rincer la bouche et boire de l'eau ou du lait est généralement recommandé. Contactez un médecin ou le centre local antipoison.

Les symptômes et effets les plus importants, graves et tardifs

Après un contact avec les yeux : Peut entraîner une légère irritation. Après un contact avec la peau : Une exposition excessive prolongée ou répétée peut entraîner une irritation ou une dermatite. Après une ingestion : Des nausées et de possibles vomissements peuvent survenir. Après une inhalation : Peu susceptible de se produire en raison des propriétés physiques du produit. À des températures élevées, des vapeurs ou des brumes peuvent entraîner une irritation.

Indication de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial nécessaire

Après un contact avec les yeux : Rincez-vous abondamment les yeux à l'eau jusqu'à ce qu'il ne reste plus du tout de produit. Après un contact avec la peau : Rincez la zone concernée avec de grandes quantités d'eau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de produit. Après une ingestion : Se rincer la bouche et boire un verre d'eau est généralement recommandé. Après une inhalation : Quittez la zone d'exposition pour respirer de l'air pur.

5. MESURES ANTI-INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

Moyens d'extinction appropriés : Produit chimique sec, dioxyde de carbone, eau vaporisée ou mousse ordinaire.

Moyens d'extinction appropriés : Non connus

Dangers spécifiques découlant du produit chimique

Oxydes de carbone et oxydes d'azote.

Équipement de protection et précautions spécifiques pour pompiers

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

En cas d'incendie, portez un masque recouvrant entièrement la face et ayant une pression positive à l'intérieur ainsi qu'une combinaison de protection. Évitez de respirer les vapeurs, restez en amont par rapport au vent. Isolez la zone. Éloignez le personnel non indispensable.

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Portez une protection respiratoire, oculaire et de la peau tel que recommandé dans la Section 8. Arrêtez la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Les déversements présentent un risque de glissade. Éloignez le personnel non indispensable. Aérez la zone de déversement si possible. Assurez-vous que la zone ne présente plus de risque de glissade avant de la réouvrir au trafic.

Précautions environnementales

De petites quantités ou des quantités ménagères peuvent être remises au rebut dans les égouts ou un autre système de gestion des déchets liquides. Pour des quantités plus importantes, vérifiez avec les autorités d'élimination locales.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petits déversements : Jugulez et absorbez avec du sable ou un autre matériau absorbant et placez dans des conteneurs secs, propres pour une mise au rebut ultérieure. Lavez le site de déversement soigneusement avec de l'eau. GRANDS DÉVERSEMENTS : Endiguez à bonne distance du déversement pour éviter qu'il ne se déplace plus loin. Recouvrez en pompant ou en utilisant un matériau absorbant adéquat et placez dans des conteneurs pour une mise au rebut ultérieure. Mettez au rebut dans un conteneur de déchets approprié.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécurisée

Évitez le contact avec les yeux. N'ingérez pas le produit. Employez une ventilation adéquate. Évitez la génération d'aérosols et de brumes.

Conditions pour un stockage sécurisé, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposez dans des conteneurs d'origine dans un endroit sec et frais. Les zones de stockage pour de grandes quantités (entrepôt) doivent être bien ventilées. Gardez les conteneurs hermétiquement fermés s'ils ne sont pas utilisés.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

OSHA Limite d'exposition admissible (PEL), American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux) (ACGIH) Valeur limite d'exposition (TLV), et toute autre limite d'exposition utilisée ou recommandée par le fabricant de produits chimiques, l'importateur ou l'employé préparant la fiche de données de sécurité, lorsqu'elle est disponible.

Composant(s) dangereux	ACGIH	OSHA PEL	AIHA WEEL	AUTRES
Alcool, C10-16, alcool éthoxylé, sulfates, sels de sodium, 2EO	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Chlorure de sodium	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Glycol polyéthylénique MW 400	Aucun	Aucun	10 mg/m3 TWA Particule	Aucun

Contrôles techniques appropriés

Prévoyez une ventilation à la source ou une ventilation générale par dilution afin que l'exposition aux polluants atmosphériques reste inférieure aux limites d'exposition admissibles là où des brumes ou des vapeurs peuvent être générées.

Mesures de protection individuelles

Respiratoires : Un contrôle de la contamination de l'air doit être réalisé là où des brumes ou des vapeurs sont susceptibles d'être générées, afin de garantir que les employés ne sont pas exposés à des polluants atmosphériques supérieurs aux limites d'exposition admissibles.

Yeux : Des lunettes anti-éclaboussures sont requises pour éviter tout contact avec les yeux en cas d'éclaboussures du produit.

Mains/Corps : Des gants de protection sont nécessaires lorsqu'un contact répété et prolongé avec la peau peut avoir lieu. Des vêtements de protection sont nécessaires lorsqu'un contact répété et prolongé avec la peau peut avoir lieu.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	gel liquide coloré clair ou opaque
Odeur :	caractéristique
Seuil olfactif :	Non disponible.
pH :	6.50 - 7.00 (25 °C)
Point/ plage de fusion :	Non disponible.
Point/ plage d'ébullition :	Non disponible.
Point d'éclair :	> 93,3 °C (> 199.94 °F)
Taux d'évaporation :	Non disponible.
Limites d'inflammabilité/explosives – inférieures :	Non disponible.
Limites d'inflammabilité/explosives - supérieures :	Non disponible.
Pression de la vapeur :	Non disponible.
Densité de la vapeur :	Non disponible.
Solubilité dans l'eau :	Soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non disponible.
Température d'auto-ignition :	Non disponible
Température de décomposition :	Non disponible.
Viscosité :	4000 - 10 000 mPa.s
Teneur en COV :	Non disponible.
Gravité spécifique :	1,020 – 1,050 à 20 °C (68°F)

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Ce produit peut réagir aux bases fortes.

Stabilité des produits chimiques : Stables à une température ambiante (70°F, 21°C) et une pression normales (1 atm).

Réactions dangereuses possibles : Une polymérisation dangereuse ne surviendra pas.

Conditions à éviter : Évitez l'entreposage dans un endroit soumis aux rayons directs du soleil et évitez les températures extrêmes.

Matériaux incompatibles : Agents oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut libérer des gaz toxiques et/ou dangereux, comme de l'ammoniaque.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Modes d'exposition probables incluant les symptômes liés aux caractéristiques

Inhalation :	Peu susceptible de se produire en raison des propriétés physiques du produit. À des températures élevées, des vapeurs ou des brumes peuvent entraîner une irritation.
Contact avec la peau :	Pas un danger sous des conditions d'utilisation normales.
Contact avec les yeux :	Peut entraîner une légère irritation.
Ingestion :	Peut provoquer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements, de diarrhées et de douleurs abdominales.
Physique/Chimique :	Aucun danger physique/chimique n'est anticipé pour ce produit

Autres informations importantes relatives à la toxicité :

Ce produit est un soin corporel ou un produit cosmétique. Une utilisation prévue normale et raisonnable de ce produit garantit aux consommateurs une sécurité maximale.

Mesures numériques de toxicité, incluant un effet immédiat et différé

Composant(s) dangereux	LD50s et LC50s	Effets différés et immédiats sur la santé
Alcool, C10-16, alcool éthoxylé, sulfates, sels de sodium, 2EO	Aucun	Irritant
Chlorure de sodium	Oral LD50 (RAT) = 3 000 mg/kg	Irritant
Glycol polyéthylénique MW 400	Aucun	Irritant
1-Propane, 3-aminé-N-(carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco acyl derivs., hydroxydes, sels internes	Aucun	Irritant, allergène

Informations sur sa cancérogénicité

Composant(s) dangereux	Substance	Substance	Substance
Alcool, C10-16, alcool éthoxylé, sulfates, sels de sodium, 2EO	Non	Non	Non
Chlorure de sodium	Non	Non	Non
Glycol polyéthylénique MW 400	Non	Non	Non
1-Propane, 3-aminé-N- (carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco acyl derivs., hydroxydes, sels internes	Non	Non	Non

Cancérogénicité Aucun des ingrédients de ce produit n'est répertorié comme substance cancérogène par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), le programme de toxicologie national des États-Unis (NTP) ou l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail (OSHA).

Mutagénicité Aucun des ingrédients de ce produit n'est connu pour avoir une action mutagène.

Toxicité à la reproduction Aucun des ingrédients de ce produit n'est connu pour représenter des dangers pour la reproduction, pour le fœtus ou pour le développement.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité aquatique :

Il est prévu que ce produit soit sans danger pour l'environnement à des concentrations prévues dans des situations de la vie quotidienne sous des conditions d'utilisation normales. Les informations suivantes sur la toxicité sont disponibles pour le(s) ingrédient(s) dangereux lorsqu'ils sont utilisés en qualité technique et sont fournies à titre de référence pour les situations en milieu professionnel.

Toxicité pour le poisson :

Le profil de toxicité aquatique de ce produit n'a pas été déterminé.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques :

Le profil de toxicité aquatique de ce produit n'a pas été déterminé.

Toxicité pour les algues :

Le profil de toxicité aquatique de ce produit n'a pas été déterminé.

Persistance et dégradabilité :

Substances dangereuses	Valeur de résultat	Moyen d'application	Espèces	Méthode
Alcool, C10-16, alcool éthoxylé, sulfates, sels de sodium, 2EO	Facilement biodégradable	aérobie	80 – 83 %	OCDE 301 B (essai de dégagement de CO2)
Glycol polyéthylénique MG 400	Facilement biodégradable	aérobie	91 %	OCDE Ligne directrice 301 F
1-Propane, 3-aminé-N- (carboxyméthyle)-N,N-diméthyle-, N-coco acyl derivs., hydroxydes, sels internes	Facilement biodégradable	aérobie	86 %	OCDE 301 D (fiolle fermée)

Potentiel de bioaccumulation : Le potentiel de bioaccumulation de ce produit n'a pas été déterminé.

Mobilité : La mobilité de ce produit (danha le sol et l'eau) n'a pas été déterminée.

13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Numéro du déchet et description : Non réglementé.

Considérations d'élimination :

Élimination des produits : Ce produit n'est pas un déchet dangereux (RCRA) et peut être éliminé conformément aux réglementations nationales, régionales et locales.

Élimination des emballages : Jetez aux rebuts.

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Les informations reprises dans cette section ne peuvent être utilisées que comme référence et ne peuvent remplacer un document de transport (connaissance) spécifique à la commande. Veuillez remarquer que la classification de transport adéquate peut varier selon l'emballage, les propriétés et le moyen de transport.

Département des transports terrestres États-Unis (49 CFR) :

Nom d'expédition Non réglementé

Terrestres des Classe ou division de risque : Aucune

Numéro d'identification Aucun

Groupe d'emballage : Aucun

Internationale du Transport Aérien (OACI/IATA)

Nom d'expédition Non réglementé

Classe ou division de risque : Aucune

Numéro d'identification : Aucun

Groupe d'emballage : Aucun

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'expédition adéquat : Non réglementé
Classe ou division de risque : Aucune **Numéro d'identification :** Aucun
Groupe d'emballage : Aucun
Polluant marin : Aucun

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Loi sur la santé et la sécurité au travail : Norme de communication des risques, 29 CFR 1910.1200(g) Annexe D : L'OSHA (Occupational Safety and Health Administration) exige que les fiches de données de sécurité (FDS) de tous les produits chimiques dangereux présents sur le lieu de travail soient facilement accessibles au personnel. Le mode d'utilisation et l'exposition sur le lieu de travail ne correspondant généralement pas à ceux des consommateurs, cette FDS pourrait contenir des informations sur les risques pour la santé qui ne concernent pas leur utilisation par les consommateurs.

Informations sur la réglementation américaine :

TSCA 8 (b) - Statut de l'inventaire : Tous les composants sont répertoriés ou exclus de l'inventaire en vertu de la loi sur le contrôle des substances toxiques.

TSCA 12 (b) Notification d'exportation : Aucun ne dépassant la quantité de minimis à déclarer **CERCLA/SARA - Section 302 :** Aucun ne dépassant la quantité de minimis à déclarer **CERCLA/SARA -**

Section 311/312 : Non disponible.

CERCLA/SARA - Section 313 : Aucun ne dépassant la quantité de minimis à déclarer

Californie - Proposition 65 : Absence de produits chimiques répertoriés selon la Proposition 65 de l'État de Californie.

Informations sur la réglementation canadienne :

CEPA DSL/NDL - Statut : Un ou plusieurs composants ne sont pas répertoriés et ne sont exclus ni de la liste intérieure ni de la liste extérieure des substances.

16. AUTRES INFORMATIONS

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Les données présentes dans ce paragraphe sont fournies à titre d'information uniquement et sont jugées fiables. Néanmoins, Rubbermaid et ses filiales ("Rubbermaid") ne se tient nullement responsable des résultats obtenus par des personnes utilisant des méthodes sur lesquelles Rubbermaid n'a aucun contrôle. Il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation des produits Rubbermaid ou des méthodes de production mentionnées dans ce document à des fins particulières, et d'adopter des précautions qui peuvent être recommandées pour la protection des biens et des personnes contre tout danger qui peut découler de la manipulation et de l'utilisation de tout produit Rubbermaid. Au vu de ce qui précède, Rubbermaid déclare expressément n'accorder aucune garantie, expresse ou tacite, dont les garanties de commercialisation et d'adaptation à un objectif particulier, découlant de la vente ou de l'utilisation de produits Rubbermaid. Rubbermaid décline, en outre, toute responsabilité concernant les dommages immatériels ou accessoires quels qu'ils soient (y compris les pertes de bénéfices).

Cette fiche de données de sécurité comporte des changements, par rapport à la version précédente, apportés dans les sections : Format des nouvelles fiches de données de sécurité.

Préparées par : Réglementation internationale

Date de publication : 10/11/2015

Remplace :